

# LISTE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 2 OCTOBRE 2023

(Code général des collectivités territoriales, article L2121-25)

## Présidence de M. Florian Bercault, président

À la date mentionnée ci-dessus, le conseil communautaire, légalement convoqué le 26 septembre 2023, conformément au code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance ordinaire, à dix-huit heures, à l'hôtel communautaire, sous la présidence de Monsieur Florian Bercault, président.

### Étaient présents

Christian Lefort (à partir de 18 h 23), Anthony Roullier, Gwenaël Poisson, Damien Richard, Loïc Broussey, Patrick Péniguel, Jocelyne Richard, Jérôme Allaire, Jean-Louis Deulofeu, Isabelle Fougeray, Nicolas Deulofeu (à partir de 18 h 27 et jusqu'à 19 h 56), Florian Bercault, Isabelle Eymon, Bruno Bertier, Marie Boissontier, Antoine Caplan, Éric Paris, Béatrice Ferron, Caroline Garnier, Bruno Fléchar, Nadège Davoust, Georges Poirier, Céline Loiseau, Guillaume Agostino, Marjorie François, Georges Hoyaux, Catherine Roy, Marie-Laure Le Mée Clavreul (à partir de 18 h 23), Christine Droguet, Noémie Coquereau, Samia Soultani, James Charbonnier (jusqu'à 20 h 15), Marie-Cécile Clavreul, Chantal Grandière (jusqu'à 19 h 56), Pierrick Guesné, François Berrou, Nicole Bouillon, Jean-Pierre Thiot, Bernard Bourgeois, Sylvie Vielle, Guy Toquet, Christine Dubois (jusqu'à 19 h 15), Julien Brocaïl (à partir de 18 h 16), Gérard Travers, Vincent Paillard, Mickaël Marquet (à partir de 19 h 02), Éric Morand (jusqu'à 21 h 25), David Cardoso, Fabien Robin, Yannick Borde (jusqu'à 20 h 56), Christelle Alexandre, Louis Michel, Marcel Blanchet, Olivier Barré, Dominique Gallacier et Michel Paillard (à partir de 18 h 54).

### Étaient absents ou excusés

Sébastien Destais, Fabienne Le Ridou, Annette Chesnel, Pierre Besançon.

### Étaient représentés

Jean-Marc Coignard a donné pouvoir à Gwénaël Poisson, Jean-Bernard Morel a donné pouvoir à Patrick Péniguel, Hervé Lhotellier a donné pouvoir à François Berrou, Patrice Morin a donné pouvoir à Isabelle Eymon, Lucie Chauvelier a donné pouvoir à Céline Loiseau, Camille Petron a donné pouvoir à Bruno Bertier, Geoffrey Begon a donné pouvoir à Guillaume Agostino, Paul Le Gal-Huamé a donné pouvoir à Marie Boissontier, Marie-Laure Le Mée Clavreul a donné pouvoir à Antoine Caplan (jusqu'à 18 h 23), Kamel Ogbi a donné pouvoir à Catherine Roy, Sébastien Buron a donné pouvoir à Christine Droguet, Didier Pillon a donné pouvoir à Samia Soultani, Vincent D'Agostino a donné pouvoir à James Charbonnier, Anne-Marie Janvier a donné pouvoir à Jean-Pierre Thiot, Christine Dubois a donné pouvoir à Nadège Davoust (à partir de 19 h 15), Corinne Segretain a donné pouvoir à Christelle Alexandre, Michel Rocherullé a donné pouvoir à Christian Lefort.

Sylvie Vielle et Éric Paris ont été désignés secrétaires de séance.

**102/2023 – COMMISSIONS PERMANENTES – MODIFICATION**

La délibération est adoptée à l'unanimité.

**103/2023 – DÉSIGNATION DE REPRÉSENTANTS AU SEIN DE LA COMMISSION CONSULTATIVE PARITAIRE DE L'ÉNERGIE DE TERRITOIRE ÉNERGIE MAYENNE**

La délibération est adoptée à l'unanimité.

**104/2023 – SOLIDARITÉ AVEC LE MAROC ET LA LYBIE**

La délibération est adoptée à l'unanimité.

**105/2023 – PLAN "TERRITOIRES UNIVERSITAIRES DE SANTÉ" – CONVENTION FINANCIÈRE POUR L'ACCOMPAGNEMENT DE LA 4E VAGUE DE RECRUTEMENT ENTRE LAVAL AGGLOMÉRATION ET L'UNIVERSITÉ D'ANGERS**

La délibération est adoptée à l'unanimité.

**106/2023 – ESTACA CAMPUS OUEST – AVENANT N° 1 AU CONTRAT TRIENNAL DE DÉVELOPPEMENT (JUILLET 2020 À JUIN 2023) COUVRANT LE SECOND SEMESTRE 2023**

La délibération est adoptée à l'unanimité. Éric Paris en sa qualité de représentant au conseil d'établissement de l'ESTACA n'a pas pris part au vote.

**107/2023 – DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC TRÈS HAUT DÉBIT – RAPPORT ANNUEL 2022**

La délibération est adoptée à l'unanimité.

**108/2023 – THÉÂTRE DE LAVAL – RAPPORT ANNUEL 2022**

La délibération est adoptée à l'unanimité.

**109/2023 – CONSERVATOIRE DE LAVAL AGGLOMÉRATION – PROJET D'ÉTABLISSEMENT 2023-2029**

La délibération est adoptée à l'unanimité.

**110/2023 – PISCINE AQUABULLE – FIN DSP – APPROBATION DU PROTOCOLE TRANSACTIONNEL**

La délibération est adoptée à l'unanimité.

**111/2023 – PISCINE AQUABULLE – FIN DSP – PROTOCOLE DE FIN DE CONTRAT**

La délibération est adoptée à l'unanimité.

**112/2023 – RAPPORT ANNUEL 2022 – PISCINE AQUABULLE**

La délibération est adoptée à l'unanimité.

**113/2023 – LANCEMENT D'UNE ÉTUDE DE PLANIFICATION URBAINE DITE "PORTE OUEST"**

La délibération est adoptée à l'unanimité.

**114/2023 – RÈGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ INTERCOMMUNAL – APPROBATION**

La délibération est adoptée à l'unanimité.

**115/2023 – HABITAT – ACCESSION SOCIALE À LA PROPRIÉTÉ : OFS ET BRS – ENTRÉE AU CAPITAL DE LA SCIC PROVIVA, ENTITÉ DU GROUPE PROCIVIS OUEST**

La délibération est adoptée à l'unanimité. Yannick Borde, en tant que président du réseau Procivis a quitté la séance et n'a donc pas pris part au vote.

**116/2023 – RAPPORT ANNUEL DU SYNDICAT DE BASSIN DE L'ERNÉE – ANNÉE 2022**

La délibération est adoptée à l'unanimité.

**117/2023 –RAPPORT ANNUEL DU SYNDICAT DE BASSIN OUDON – ANNÉE 2022**

La délibération est adoptée à l'unanimité.

**118/2023 –RAPPORT ANNUEL DU SYNDICAT DE BASSIN JAVO – ANNÉE 2022**

La délibération est adoptée à l'unanimité.

**119/2023 –RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DES SERVICES PUBLICS DE L'EAU POTABLE ET DE L'ASSAINISSEMENT – ANNÉE 2022**

La délibération est adoptée à l'unanimité.

**120/2023 –DÉSIGNATION D'UN NOUVEAU DIRECTEUR DES RÉGIES D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT**

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés, un conseiller communautaire s'étant abstenu (Vincent Paillard).

**121/2023 –ADOPTION DU PROGRAMME LOCAL DE PRÉVENTION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS (PLDPMA) 2023/2029**

La délibération est adoptée à la majorité des suffrages exprimés, onze conseillers communautaires s'étant abstenus (Patrick Péniguel, Jean-Bernard Morel, Marcel Blanchet, Jean-Louis Deulofeu, Mickaël Marquet, Gérard Travers, Didier Pillon, Samia Sultani, Chantal Grandière, Marie-Cécile Clavreul et Dominique Gallacier) et un conseiller communautaire ayant voté contre (Guy Toquet).

**122/2023 –TAXE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES – EXONÉRATION DES LOCAUX INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX – ANNÉE 2024**

La délibération est adoptée à l'unanimité.

**123/2023 –TAXE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES – SUPPRESSION DE L'EXONÉRATION DES IMMEUBLES SITUÉS A PLUS DE 200 MÈTRES D'UN POINT DE COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS – ANNÉE 2024**

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés, deux conseillers communautaires s'étant abstenus (Chantal Grandière et Marie-Cécile Clavreul).

**124/2023 –FIXATION DES MODALITÉS DE COLLECTE SUR RENDEZ-VOUS DES DÉCHETS ENCOMBRANTS**

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés, six conseillers communautaires s'étant abstenus (Anthony Roullier, Loïc Broussey, Didier Pillon, Samia Soultani, Chantal Grandière et Marie-Cécile Clavreul).

**125/2023 –RAPPORT ANNUEL DU SERVICE PUBLIC DE PRÉVENTION ET DE GESTION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS – ANNÉE 2022**

La délibération est adoptée à l'unanimité.

**126/2023 – TRANSPORTS URBAINS – VALIDATION DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC SYNERGIE POUR LE DÉFI MOBILITÉ POSITIVE**

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés, trois conseillers communautaires s'étant abstenus (Samia Soultani, Didier Pillon et Marie-Cécile Clavreul).

**127/2023 – RÈGLEMENTS DES SERVICES DES TUL – VOTE DES RÈGLEMENTS DES SERVICES DONT LA CRÉATION D'UN RÈGLEMENT POUR LES SERVICES SCOLAIRES DU RÉSEAU DES TRANSPORTS PUBLICS APPLICABLES AU 1ER SEPTEMBRE 2023**

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés, trois conseillers communautaires s'étant abstenus (Samia Soultani, Didier Pillon et Marie-Cécile Clavreul).

**128/2023 –TARIFS DES TUL – VOTE DES TARIFS DU RÉSEAU DES TRANSPORTS PUBLICS – TARIFS APPLICABLES AU 1ER SEPTEMBRE 2023**

La délibération est adoptée à l'unanimité.

**129/2023 – RÉAMÉNAGEMENT DE L'AVENUE DE CHANZY – CONCERTATION RÉGLEMENTAIRE**

La délibération est adoptée à l'unanimité.

**130/2023 – AVENANT N° 2 À LA CONVENTION RELATIVE AU VERSEMENT D'UNE PARTICIPATION FINANCIÈRE DE LAVAL AGGLOMÉRATION AUPRÈS DU DÉPARTEMENT DE LA MAYENNE – LIAISON ROUTIÈRE RD900-RD31 SUR LES COMMUNES DE SAINT-BERTHEVIN ET CHANGÉ**

La délibération est adoptée à la majorité des suffrages exprimés, quinze conseillers communautaires s'étant abstenus (Loïc Broussey, Jean-Louis Deulofeu, Geoffrey Begon, Caroline Garnier, Georges Poirier, Guillaume Agostino, Jean-Pierre Thiot, Anne-Marie Janvier, Guy Toquet, Vincent Paillard, Éric Morand, Dominique Gallacier, Samia Soultani, Didier Pillon et Marie-Cécile Clavreul) et un conseiller communautaire ayant voté contre (Mickaël Marquet).

**131/2023 – CONVENTION RELATIVE AU VERSEMENT D'UNE SUBVENTION D'INVESTISSEMENT PAR LAVAL AGGLOMÉRATION AU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA MAYENNE POUR LA RÉALISATION DE PASSAGES INFÉRIEURS CYCLO-PIÉTONS AU NIVEAU DU GIRATOIRE DE L'OCTROI**

L'examen de cette délibération est reporté à un conseil communautaire ultérieur.

**132/2023 – DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC (DSP) CRÉMATORIUM – RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS 2022 DU DÉLÉGATAIRE SOCIÉTÉ OGF**

La délibération est adoptée à l'unanimité.

**133/2023 – INVESTISSEMENTS TERRITORIAUX INTÉGRÉS (ITI) DU FEDER – MODIFICATION DU PLAN D'ACTIONS**

La délibération est adoptée à l'unanimité.

**134/2023 – FONDS DE CONCOURS AUX COMMUNES (ENVELOPPE 2020-2023) – ATTRIBUTION À LOUVERNÉ ET À SAINT-OUËN-DES-TOITS**

La délibération est adoptée à l'unanimité.

**135/2023 – CONTRAT TERRITORIAL PAYS DE LA LOIRE 2026 – PACTE STRATÉGIQUE RÉGIONAL**

La délibération est adoptée à l'unanimité.

**136/2023 – CONVENTION ENTRE LA VILLE DE LAVAL ET LAVAL AGGLOMÉRATION – MODALITÉS DE RÉPARTITION DU PRODUIT 2023 DES FORFAITS POST STATIONNEMENT (FPS)**

La délibération est adoptée à l'unanimité.

**137/2023 – FONDS NATIONAL DE PÉRÉQUATION DES RESSOURCES INTERCOMMUNALES ET COMMUNALES (FPIC) – RÉPARTITION DE L'ENVELOPPE 2023**

La délibération est adoptée à l'unanimité.

**138/2023 – DOTATION DE SOLIDARITÉ COMMUNAUTAIRE (DSC) 2023**

La délibération est adoptée à l'unanimité.

**139/2023 – COMPTE RENDU ANNUEL À LA COLLECTIVITÉ LOCALE 2022 (CRACL) – SAINT MELAINE**

La délibération est adoptée à l'unanimité.

**140/2023 – COMPTE RENDU ANNUEL À LA COLLECTIVITÉ LOCALE 2022 (CRACL) – LES BOZÉES**

La délibération est adoptée à l'unanimité.

**141/2023 – COMPTE-RENDU ANNUEL À LA COLLECTIVITÉ LOCALE 2022 (CRACL) – HÔTEL ENTREPRISES INNOVANTES LA LICORNE**

La délibération est adoptée à l'unanimité.

**142/2023 – COMPTE-RENDU ANNUEL À LA COLLECTIVITÉ LOCALE 2022 (CRACL) – MURAT**

La délibération est adoptée à l'unanimité.

**143/2023 – SEM LAVAL MAYENNE AMÉNAGEMENTS – RAPPORT DU MANDATAIRE 2022**

La délibération est adoptée à l'unanimité.

**144/2023 – SPL LAVAL MAYENNE AMÉNAGEMENTS – RAPPORT DU MANDATAIRE 2022**

La délibération est adoptée à l'unanimité.

**145/2023 – SPL ESPACE MAYENNE – RAPPORT DE GESTION ET D'ACTIVITÉ 2022**

La délibération est adoptée à l'unanimité.

**146/2023 – CRÉATION DE DEUX POSTES NON PERMANENTS DE CONSEILLER.E.S EN INSERTION PROFESSIONNELLE POUR LE PLAN LOCAL POUR L'INSERTION ET L'EMPLOI (PLIE) À TEMPS COMPLET – CONTRAT DE PROJET DE 2 ANS**

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés, trois conseillers communautaires s'étant abstenus (Samia Soultani, Didier Pillon et Marie-Cécile Clavreul).

**147/2023 – CRÉATION D'UN POSTE NON PERMANENT DE CONSEILLER.E EN INSERTION PROFESSIONNELLE CLAUSES SOCIALES ET EXPÉRIMENTATION RSA À TEMPS COMPLET – CONTRAT DE PROJET DE 2 ANS**

La délibération est adoptée à la majorité des suffrages exprimés, cinq conseillers communautaires s'étant abstenus (Loïc Broussey, Guillaume Agostino, Samia Soultani, Didier Pillon et Marie-Cécile Clavreul) et un conseiller communautaire ayant voté contre (Fabien Robin).

**148/2023 – CRÉATION D'UN POSTE NON PERMANENT D'ENCADRANT.E TECHNIQUE À TEMPS COMPLET – CONTRAT DE PROJET DE 2 ANS**

La délibération est adoptée à l'unanimité.

**149/2023 – CRÉATION D'UN POSTE NON PERMANENT DE COORDONNATEUR.TRICE DU CONTRAT LOCAL DE SANTÉ À TEMPS COMPLET – CONTRAT DE PROJET 3 ANS**

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés, trois conseillers communautaires s'étant abstenus (Samia Sultani, Didier Pillon et Marie-Cécile Clavreul).

**150/2023 – CRÉATION D'UN POSTE NON PERMANENT DE CHARGÉ.E DE LA MISE À NIVEAU DES FICHES DE POSTE AU SEIN DU SERVICE EMPLOI & COMPÉTENCES (DRH) À TEMPS COMPLET – CONTRAT DE PROJET 1 AN**

La délibération est adoptée à l'unanimité.

**151/2023 – RÉVISION DU RÉGIME INDEMNITAIRE TENANT COMPTE DES FONCTIONS, DES SUJÉTIONS, DE L'EXPERTISE ET DE L'ENGAGEMENT PROFESSIONNEL (RIFSEEP)**

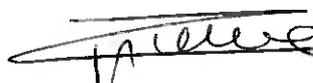
La délibération est adoptée à l'unanimité.

**152/2023 – ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT À L'ASSOCIATION AID' À DOM – AVENANT N° 13**

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés, cinq conseillers communautaires s'étant abstenus (Damien Richard, Loïc Broussey, Jean-Louis Deulofeu, Corinne Segretain et Christelle Alexandre).

Affichée et mise en ligne le 4 octobre 2023

Pour le président et par délégation,  
La Directrice de département  
vie citoyenne et vie institutionnelle

  
Anne-Sophie Lespiauc

